



### Numéros utiles

- ✓ N° d'urgence police-secours :  
**17 ou 112 depuis un portable**
- ✓ Police municipale, 24 Grande Rue, Sainte Foy  
**Tél : 04 37 23 04 10 ou 04 37 23 03 85**
- ✓ Commissariat d'Oullins, 8 rue Diderot, Oullins  
**Tél : 04 72 39 03 21**

# Se protéger

**Des idées pour ne rien  
laisser s'envoler**

→ Adoptez la bonne tactique dans les lieux publics

Dans la rue, les transports en commun ou les centres commerciaux, vous pouvez être victime d'un vol à l'arraché, ou d'un pickpocket.

#### Dans la rue

- ✓ Répartissez vos papiers et valeurs (téléphone mobile, clés, etc.) dans différentes poches, de préférence intérieures.
- ✓ Sur le trottoir, marchez en tenant votre sac du côté opposé à la chaussée et de préférence en bandoulière.
- ✓ Redoublez de prudence en cas d'affluence. Vérifiez qu'on ne vous ait rien volé en cas de bousculade.

#### Retrait d'argent

- ✓ Lors d'un retrait d'argent, dissimulez aussitôt vos espèces et ne vous laissez pas distraire.
- ✓ Pour les personnes âgées, faites-vous accompagner et n'acceptez jamais l'aide d'un individu inconnu.
- ✓ **Évitez de transporter d'importantes sommes d'argent sur vous.**

**En cas d'agression**, appelez au secours en criant aussi fort que vous le pouvez, sans opposer de résistance. Soyez attentif à votre agresseur (signalement physique et caractéristiques du véhicule).

→ Préservez votre sécurité, c'est essentiel

Présidé par le Maire, le CLSPD (Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance) coordonne tous les acteurs locaux de la prévention et de la sécurité avec pour objectif l'observation, le partage d'informations et l'anticipation.

#### Prévenir et lutter contre l'insécurité

Le CLSPD s'affirme comme un outil opérationnel efficace pour apporter des réponses concrètes aux préoccupations des habitants. Il vous invite aussi à être acteur de votre sécurité en vous offrant plein de conseils pratiques pour mieux vous protéger.

#### Une bonne attitude, de bonnes habitudes

Conservez cette plaquette et n'hésitez pas à sensibiliser vos enfants ou vos proches (parents, grands-parents ou voisins) aux informations qu'elle contient.

**Pour aller de l'avant  
prenons les devants**





- ✓ Pour votre voiture, faites installer une alarme et un coupe-circuit.
- ✓ Dès que vous stationnez, verrouillez coffre et portes et bloquez l'antivol de direction.
- ✓ En toutes circonstances, retirez les clés du contact avant de descendre de votre véhicule.
- ✓ Ne laissez aucun objet tentant visibles, ni sous le siège, ni dans la boîte à gants.
- ✓ Conservez sur vous papiers, chèquiers, double de clés, objets de valeur, badge d'ouverture du parking, etc.



## → Pensez aux gestes utiles pour votre domicile

## → Trouvez la bonne formule pour votre véhicule

## → Évitez que la ruse ne vous abuse

- ✓ Equipez votre porte d'un système de fermeture fiable, d'un entrebâilleur.
- ✓ Un système d'alarme est à la fois utile et dissuasif.
- ✓ Fermez votre porte à double tour lorsque vous êtes chez vous.
- ✓ Ne laissez pas vos clés sous le paillasson ou dans la boîte à lettres.
- ✓ Changez votre serrure si vous avez perdu vos clés.

### En cas d'absence durable

- ✓ Avisez un proche et demandez-lui d'ouvrir les volets, de relever votre courrier.
- ✓ Pensez à l'Opération Tranquillité Vacances. Sur simple demande, les policiers effectuent une surveillance des résidences déclarées pendant les vacances scolaires. Inscriptions au Commissariat d'Oullins ou au poste de Police Municipale.

**Photographier vos objets de valeur**, c'est augmenter les chances de les retrouver. L'identification précise des objets volés est essentielle au succès des enquêtes menées.

**En cas de cambriolage**, ne touchez à rien et prévenez la police.

- ✓ Pour éviter le vol à la portière, roulez portes et vitres closes et placez vestes et sacs dans le coffre fermé.
- ✓ Pour les deux roues, achetez un bon antivol et attachez toujours votre deux-roues, si possible à un arceau.
- ✓ Faites graver le cadre de votre deux-roues (pour un vélo, inscrivez vos noms et prénoms).

**En cas de vol**, avisez immédiatement la gendarmerie ou la police. Plus la déclaration de vol est rapide, plus cela augmente vos chances de retrouver le véhicule.

**En cas d'agression**, ne résistez pas.



Le vol par ruse ou vol à la fausse qualité est caractérisé par des individus qui usurpent une fonction, comme par exemple de faux employés EDF-GDF, de France Télécom ou autres sociétés de services.

- ✓ Vérifiez l'identité de la personne qui frappe à votre porte en exigeant sa carte professionnelle.
- ✓ Ne vous fiez pas à l'uniforme.
- ✓ Contrôlez téléphoniquement la réalité de sa mission.

Lors des campagnes de recensement ou autres enquêtes INSEE, les agents recenseurs ou enquêteurs doivent impérativement vous présenter leur **carte professionnelle**. En cas de doute, contactez la mairie.

### Porte à porte

- ✓ Ne vous laissez pas abuser en signant un papier dont le sens ne vous semble pas clair.
- ✓ Pour tout démarchage à domicile, vous disposez d'un délai de réflexion de 7 jours.
- ✓ Signalez tout démarchage agressif à la police municipale afin qu'une enquête soit ouverte.

**En cas de doute**, appelez la police municipale. Des agents interviennent pour vérifier l'identité du commercial.